



Procès-verbal de séance du Conseil Municipal du 13 octobre 2022 à 19h00.

L'an deux mille vingt-deux, le 13 octobre à 19 heures 00, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Olivier SALIN, Maire.

Étaient présents : Mmes Chantal AUBERY, Delphine VIGNES, Caroline PONS et, MM. Éric BOLLARD, Bastien BOURGEAUD, Bruno CUVELARD, Étienne LATIL, Thierry SERRE, Olivier SALIN.

Absents excusés : Loïc INIZAN pouvoir à Eric Bollard
Jean-Jacques DREVET pouvoir à Olivier Salin

Date de la convocation du Conseil Municipal : 05/10/2022.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 11.

Quorum : 6

Secrétaire de séance : Thierry SERRE

Ordre du jour

- Validation du procès-verbal du Conseil Municipal du 5 août 2022.
- DECI : demande de subvention pour les travaux Etat DETR
- La Cure : Avant-Projet Définitif et demande de subvention Etat DSIL
- Maison des Vautours : Avant-Projet Définitif et permis de construire
- Maison des Vautours avenant N°1 maîtrise d'œuvre
- Cœur de village : avenant N°1 lot N°1 + avenant N°1 Lot N°2 et point sur les travaux
- Regroupement Pédagogique Intercommunal participation des communes aux frais de fonctionnement 2021-2022
- Interventions musicales école 2022-2023
- Dotation Départementale orientation voirie : délibération actant la longueur de la voirie communale
- Reversement d'un don à une association
- Contrat GROUPAMA pour assurance garanties statutaires
- Indemnités horaires pour travaux supplémentaires
- Point camping
- Point dispositif de recueil de titres d'identité
- Point travaux divers
- Infos diverses

1) Validation du procès-verbal du Conseil Municipal du 5 août 2022

POUR : 11 CONTRE : 0 Abstentions : 0

2) DECI : demande de subvention pour les travaux Etat Dotation Equipement Territoires Ruraux

La période de dépôt des dossiers de demandes de financement pour la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) et DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) est ouverte depuis le 15 septembre jusqu'au 30 novembre 2022

Les travaux liés à la Défense Extérieure Contre l'Incendie sont éligibles à la DETR 80% de subvention de l'Etat

L'estimatif n'a pas encore été établi par le CEREG. Une réunion aura lieu le 19 octobre.

Solliciter dès à présent la DETR nous permettrait « d'ouvrir le dossier » sur la plateforme « Démarches simplifiées » Il est possible de compléter le dossier au fur et à mesure. Délai court 30/11 !

RDV le 19 octobre en mairie pour réunion Etienne LATIL demande qui veut venir ?

POUR : 11 CONTRE : 0 Abstentions : 0

3) La Cure : Avant-Projet Définitif et demande de subvention Dotation Soutien à l'Investissement Local

➤ Avant-Projet Définitif.

Les architectes ARMAND-COUTELIER ont établi un nouvel APD.

-Bruno présente l'APD en vidéo-projection. Suppression de la communication avec l'église, la chaudière de l'église reste en place.....les fenêtres seront « classiques » pas de verre teinté, installation d'une pompe à chaleur de type air/eau, modification du positionnement de l'escalier permettant de garder une salle plus grande à l'étage.

Bruno pose la question de la finition de la façade, crépi ou pierres apparentes ?

-Eric préfère un crépi « bien fait » comme à la pharmacie

-Etienne LATIL préfère un crépi

- Delphine indique qu'il faut savoir comment sont les pierres en dessous du crépi

-Bastien préfère en pierre si le montage des pierres le permet ou un crépi avec les encadrements en pierre

-Bruno CUVELARD préfère la pierre

On verra en fonction de l'état des pierres après avoir enlevé le crépi

-Eric pose la question : faut-il faire les pieux de fondation ? Éric BOLLARD « ne comprend plus rien, on les met, on les enlève, on les remet ».....

-Bruno répond qu'il faut faire les pieux car la masse de la construction est « trop lourde »

-Olivier SALIN dit que nous sommes obligés de maintenir les micro-pieux à cause des descentes de charge. Nombre de personnes susceptibles d'être accueillies =80

POUR : 11	CONTRE : 0	Abstentions : 0
-----------	------------	-----------------

➤ Demande subvention DSIL

La période de dépôt des dossiers de demandes de financement pour la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) et DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) est ouverte depuis le 15 septembre jusqu'au 30 novembre 2022

Pour mémoire la Sous-Préfecture a refusé à 2 reprises nos demandes de subvention DETR.

Nous pourrions tenter de demander la DSIL pour les travaux.

Même cas de figure que pour la DECI et la DETR.

L'APD n'est pas encore chiffré. (mi novembre)

POUR : 11	CONTRE : 0	Abstentions : 0
-----------	------------	-----------------

4) Maison des Vautours : Avant-Projet Définitif et permis de construire

Mme FROBERT OFFICE D'ARCHITECTES a présenté l'avant-projet définitif le 13 octobre. Assistaient à la réunion : Bruno Cuvelard, Éric Bollard, Etienne Latil, Chantal AUBERY, Olivier SALIN, Roger Jeanin et Christian TESSIER Vautours en Baronnie

Bruno CUVELARD présente sur grand écran l'avant-projet définitif. Bastien BOURGEAUD trouve « cela joli »

Bruno présente le travail de la société ATELIER VOGUE sur la scénographie

A noter : choix du châtaignier, pas très local !

L'architecte a également remis la demande de permis de construire. Délai d'instruction long car ERP. La demande sera envoyée rapidement à la DDT Le permis doit être déposé au plus tard le 14 octobre et les récépissés de dépôt seront adressés aux financeurs. (FNADT...)

L'Avant-Projet Définitif est validé sur la partie structure 430 000€HT
Le maire est autorisé à signer la demande de permis de construire.

POUR : 11	CONTRE : 0	Abstentions : 0
-----------	------------	-----------------

Avenant N°1 maîtrise d'œuvre

Initialement le forfait de rémunération des honoraires était basé sur un montant prévisionnel de travaux estimé à 270 000€ (estimation CAUE)

Après présentation des chiffrages en phase APD, le montant des travaux est arrêté à 430 000€HT

Montant initial : 56 750€ HT

Montant avenant N°1 : 19 200€ HT

Nouveau montant du marché : 75 950 € HT

Le maire est autorisé à signer l'avenant n°1 avec l'OFFICE ARCHITECTE Mme FROBERT

POUR : 11	CONTRE : 0	Abstentions : 0
-----------	------------	-----------------

5) Cœur de village

Planning respecté. Les travaux ont repris le 29 août. Les réseaux de la rue des Bas Bourgs sont terminés. Début des travaux dans la rue du Bourg. Revêtement définitif place du Corps Mendant.

➤ **Avenant N° Lot N°1 mise en valeur du patrimoine et découverte cœur de village aménagement de surface**

L'acte d'engagement prévoit « les travaux exécutés font l'objet d'un paiement sur un compte commun ouvert au nom des entrepreneurs groupés »

Objet de l'avenant N°1 : le groupement demande que les paiements soient versés sur le compte de l'entreprise MISSOLIN.

Aucune incidence financière.

Le maire est autorisé à signer l'avenant n°1 Lot 1

POUR : 11	CONTRE : 0	Abstentions : 0
-----------	------------	-----------------

➤ **Avenant N° 1 Lot N°2 mise en valeur du patrimoine et découverte cœur de village mise en séparatif du réseau des eaux usées et réhabilitation du réseau AEP**

L'avenant a pour objet la nouvelle répartition du montant du marché de travaux entre les différents cotraitants.

Aucune incidence financière.

entreprises	Prestations concernées	Montant HT
BRUN TP	Réseau voirie AEP EU EPL	233 096 €
AUBERY TP	Réseau voirie AEP EU EPL	71 490 €
MISSOLIN	Réfection voirie	1 000€
		305 586 €

Montants après avenant

entreprises	BRUN TP	AUBERY TP	MISSOLIN	TOTAL
Montants HT	229 559.50 €	76 026.50 €	0	305 586 €

Le maire est autorisé à signer l'avenant n°1 Lot 2

POUR : 11	CONTRE : 0	Abstentions : 0
-----------	------------	-----------------

6) Regroupement Pédagogique Intercommunal

Les frais de fonctionnement pour les écoles du RPI en 2021/2022 sont les suivants :

- La Motte-Chalancon :	69 701 €	33 élèves
- Rémuzat :	24 954 €	18 élèves
Total	94 655 €	51 élèves.

Participation des communes = 1 856 € par enfant

POUR : 11 CONTRE : 0 Abstentions : 0
--

7) interventions musicales école 2022-2023

Devis de M Jean-Dominique WESTPHAL pour 13 séances année scolaire 2022-2023 : 517€

POUR : 11 CONTRE : 0 Abstentions : 0
--

8) Dotation départementale à orientation voirie-délibération actant la longueur de la voirie communale

Depuis 2016, le Département attribue une Dotation forfaitaire à orientation voirie. Le calcul de cette dotation repose en partie sur la longueur de la voirie communale (voies communales et chemins ruraux)

Afin de mettre à jour les fichiers, le Conseil Départemental demande une délibération actant :

- la longueur des chemins ruraux revêtus : 2505 m
- la longueur des voies communales : 6399 m

Etienne LATIL a fait le recensement.

chemins ruraux revêtus : 2 505 m

CR	Nom du chemin	origine	extrémité	longueur	revêtue	Non revêtue
CR 29	DE L'EYGUES	RD61	CR 2	685 m	170	445
CR 14	DES AIRES	RD 61	CR 1	770	235	535
CR 25	DES BLACHES	RD 94	Sect C 303	1600	1600	
CR 30	DU TENNIS	Place publique	VC 3	170	100	70
CR 2	DES HAUTES FAYSESSE (partie)	RD 61	Parcelle E373	565	400	165
				3790	2505	1215

POUR : 11	CONTRE : 0	Abstentions : 0
-----------	------------	-----------------

Delphine VIGNES dit qu'il serait intéressant de faire l'état des indemnisation de la commune sur la durée du précédent contrat .Sera fait pour le prochain conseil.

11) indemnités horaires pour travaux supplémentaires

Par mail du 5 septembre, M Quinqueton a demandé à toutes les communes de joindre au fichier de paies la délibération générale autorisant les heures supplémentaires pour les agents.

Il convient donc de prendre une délibération portant création des Indemnités Horaires pour Travaux Supplémentaires.

Les IHTS peuvent être versées à tous les fonctionnaires de catégorie C et B et aux agents contractuels de même niveau. Les heures supplémentaires sont indemnisées à hauteur de 125% du taux horaire pour les 14 premières heures et 127% au-delà, dans la limite de 25H/mois.

Donnera lieu à un arrêté par agent.

POUR : 11	CONTRE : 0	Abstentions : 0
-----------	------------	-----------------

Olivier SALIN souligne qu'il faudrait reprendre le dossier RIFSEEP et CET

12) point sur saison camping

Chiffre d'affaires saison 2022 : 15 934.03€

Indemnité pour chaque régisseur : 131.13€

Pour 2023, Céline RODET dit qu'il ne lui sera plus possible d'assurer la régie, les réservations, les déplacements à Nyons, ... les cartes d'identité lui prenant dorénavant 12H par semaine.

Olivier SALIN insiste pour que ce dossier soit traité dès à présent, ne pas attendre le mois d'avril !

13) point dispositif de recueil de titres d'identité

97 titres émis (principalement des passeports)

Les rendez-vous ont lieu 1 semaine sur deux : lundi mardi mercredi et jeudi de 14H à 18H ; une semaine sur deux lundi mardi jeudi et vendredi de 14 H à 18H

Olivier SALIN informe que « les gens sont satisfaits du service »

14) points travaux divers

- **Pose de chaperons terrasse garages communaux** réalisée par Max LAVERGNE. Bruno CUVELARD a suivi le chantier : beau travail

- **Pompe de relevage** pompe en réparation chez MICHELIER. La garniture de la pompe est sauvable et est actuellement en cours de rectification. Livrée et posée le 13 octobre.

- **Station relevage Saint-Auban** panne ...présence de serpillière dans la grille ! devis Michelier pour une poire de niveau 177€ TTC

- **Gendarmerie** pose d'un kit GREEN'UP pour **recharge de voiture** et sa ligne dédiée Devis 1 083.50€
- **Forage gendarmerie** vendredi 14 octobre visite de Géosynergie M Bellon suite au rapport de la CIAT. Il faut « glycoler » le circuit. Vient avec un chauffagiste. Renouveau d'espoir....
- **Chauffage mairie école logements**: il faut remplacer les échangeurs -en attente de ces pièces. Le chauffage a été mis en route avec le fioul...
- **Travaux mur du cimetière** entreprise ROLLAND vont intervenir fin de semaine 40m de muret à refaire+ 196 m2 d'enduit Bastien BOURGEAUD informe qu'il se rendra au cimetière avec Bernard BAILLY en novembre pour recenser les concessions reprises et celles à reprendre par la commune
- **Maîtrise de la facture énergétique ?** Que faisons-nous ?
Remplacement des luminaires par des pavés LED devis OG électricité
Installer des détecteurs de présence pour l'éclairage des sous-sols
Réduire l'éclairage public ?? Olivier SALIN évoque le problème des responsabilités
Réflexion à avoir sur l'éclairage de la chapelle
Temps de pose des illuminations de Noël ? maintien des éclairages de Noël avec un programmateur pour réduire le temps d'éclairage, du 1^{er} décembre au 15 janvier.
Pour Delphine VIGNES il est important de maintenir l'esprit festif

15) Infos diverses

- **Tournée cantonale** avec Pascale ROCHAS et Pierre COMBES CD 26 le 13 octobre
- **Courrier Jean RICHAUD 18/09/22**
 - 1)« Satisfaction de voir les rues du village prendre un aspect très sympathique » « Rémuzat plage véritable réussite »
 - 2) piste économie d'énergie « extinction de l'éclairage public la nuit » LED ?
 - 3)avec les économies : réfection du muret rive gauche de l'Oule « qui offre une image déplorable » Olivier SALIN signale que le muret fait partie de la digue. Nous adresserons un courrier à Jean RICHAUD pour le remercier de sa lettre
- **Plateforme de compostage**
Délibération du comité syndical du SYPP le 22/09/22 : désaffectation totale et sortie de l'actif de la plateforme de compostage de Rémuzat et du quai de transfert associé. La plateforme appartient à la CC BDP

➤ **Eau CCBDP loi Notre**

Rappel : la loi NOTRe prévoit un transfert obligatoire de la compétence eau à la communauté de communes au 01/01/2026

La Chambre régionale des comptes, dans son rapport, a fortement incité la CC BDP à étudier sérieusement ce sujet.

La CC BDP va donc lancer un diagnostic sur les réseaux d'eau. Cette étude permettra d'avoir une vision précise sur l'état des réseaux d'eau (kilométrage, nombre d'abonnés, temps passé par les services techniques, nombre de source, informations financières ...)

Le Président de la CC BDP Thierry DAYRE a dit, lors du conseil communautaire du 27 septembre, « ne pas souhaiter hériter de cette compétence ». De nombreuses communes y sont fermement opposées. Olivier SALIN informe qu'il y est fortement opposé

Prochain conseil municipal : présentation du rapport de la cour des comptes pour la CC BDP

➤ **Expertise sinistre Conserverie de Nanie**
26/10/22 rupture de canalisations 2 experts

➤ **Cabinet infirmier** : inauguration du local Caroline PONS s'en charge

➤ **AVENTIC** : Conseil administration jeudi 13/10 à 19H à Cornillon

➤ **Ecole** : Conseil d'école du RPI Rémuzat-La Motte Chalancon le mardi 08 novembre 2022 à 18h00 en mairie de Rémuzat.

➤ **Vérification des extincteurs** organisée par GROUPAMA le 18 octobre

Nous avons une demande pour une installation d'une friterie ambulante

Éric BOLLARD signale qu'il va aller à la réunion à Saint-May sur la nouvelle signalétique, il y a des choses à dire ...!

Éric BOLLARD informe qu'il a participé à la réunion de la RICE Réserve de Ciel Étoilé le 19 septembre à Sahune. Il s'agissait d'une présentation de la démarche de création d'une RICE. Le Parc est candidat à ce label.

Olivier SALIN rappelle aux conseillers d'aller vérifier leur casier !

La séance est levée à 21H40

Délibérations examinées :

- DECI : demande de subvention pour les travaux Etat DETR
- La Cure : Avant-Projet Définitif et demande de subvention Etat DSIL
- Maison des Vautours : Avant-Projet Définitif et demande permis de construire
- Maison des Vautours : avenant N°1 au marché de maîtrise d'œuvre
- Cœur de village : avenant N°1 lot N°1
- Cœur de village : avenant N°1 lot N°2
- Regroupement Pédagogique Intercommunal participation des communes aux frais de fonctionnement 2021-2022
- Interventions musicales école 2022-2023
- Dotation Départementale orientation voirie : délibération actant la longueur de la voirie communale
- Reversement d'un don à une association
- Contrat GROUPAMA CIGAC pour assurance garanties statutaires
- Indemnités horaires pour travaux supplémentaires

SERRE Thierry



Le Maire, Olivier SALIN.

